

**RÉGLEMENT TRIATHLON
DES FERRÉOLS
DU 16 JUIN 2024**

Table des matières

Table des matières	1
ARTICLE 1 : ACCEPTATION DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE FÉDÉRALE	2
ARTICLE 2 : PARTICIPATION.....	2
ARTICLE 3 : COURSES, CATÉGORIES, DROITS D'INSCRIPTIONS ET QUOTA.....	2
LE TRIATHLON FORMAT S CLM.....	2
LE FORMAT RELAIS 4 x XXS.....	3
INSCRIPTION	3
CATEGORIE	4
PARCOURS	5
DEPART (de la course, 1 ^{er} relayeur) :.....	5
NATATION.....	5
CYCLISME.....	5
TEMPS LIMITE.....	5
COURSE A PIED	5
CHRONOMETRAGE	5
ARTICLE 5 : ANNULATION OU AMÉNAGEMENT DE LA COURSE.....	5
ARTICLE 6 : INFRACTIONS ET PÉNALITES.....	6
ARTICLE 7 : MATÉRIELS.....	7
ARTICLE 8 : CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES	8
ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉS ET ASSURANCE.....	9
ANNEXES.....	10

RÈGLEMENT DE COURSE DU TRIATHLON DES FERRÉOLS

ARTICLE 1 : ACCEPTATION DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE FÉDÉRALE

Le règlement de la course est celui de la réglementation sportive de la Fédération française de Triathlon en vigueur et est consultable [ici](#).

Tout concurrent prenant le départ des épreuves reconnaît :

- ✓ avoir lu le règlement en question,
- ✓ en avoir accepté les termes,
- ✓ s'engager à le respecter.

En complément des règles édictées par la réglementation sportive fédérale qui prévalent, l'organisateur apporte quelques précisions concernant le triathlon des Ferréols.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Tout concurrent prenant le départ du triathlon des Ferréols reconnaît avoir lu le présent règlement, et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de non-respect de ce dernier.

ARTICLE 3 : COURSES, CATÉGORIES, DROITS D'INSCRIPTIONS ET QUOTA

Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront s'acquitter d'un pass-compétition pour assurer leur pratique le jour de la course, les tarifs sont indiqués en sus ci-après.

LE TRIATHLON FORMAT S CLM

La course est support de la finale sélective pour la demi-finale du championnat de France des clubs de D3.

La course est ouverte aux **licenciés uniquement** à partir de la catégorie cadet (nés en 2007 et 2008) en individuel.

L'épreuve **D3** se déroule pour la partie vélo : **AVEC DRAFTING, en équipe** sur route fermée.

Les hommes partiront en premier, à 10h10. Les équipes s'élanceront toutes les 30s.

Les femmes partiront 5 min après le départ de la dernière équipe masculine.

Prix inscription	
*Tarifs frais d'inscription non compris	Licenciés
Individuels, 1 à 250 concurrents	30€

Inscription sur eventicom et renseignements du programme en annexe de ce règlement.

LE FORMAT RELAIS 4 x XXS

Ce format de course correspondant au format des Jeux Olympique. Il est ouvert à tous, licenciés ou non. Le principe est simple, vous constituez une équipe de 2 à 4 personnes. Vous pouvez mixer les genres et les catégories.

Chaque participant effectue un triathlon format XXS dans son intégralité avant de passer le relais, soit :

Natation > 250m

Vélo > 7,5km

Course à pied > 1.6km

Tous les membres d'une équipe doivent se présenter ensemble à l'entrée de l'aire de transition.

Chaque équipier possède une puce.

L'ordre des relayeurs doit être impérativement respecté comme lors de l'inscription ainsi que le marquage concurrent et l'emplacement sur le rack à vélo dédié à l'équipe.

Les équipes possédant 1 à 3 benjamins devront mettre en 1^{er} relayeur un équipier de catégorie supérieure

Le passage de relais se fait en tapant dans la main de son coéquipier dans la zone de passage de relais qui est composée de deux couloirs parallèles ; un pour l'arrivée de la partie course à pied et le second pour le départ en natation. Un arbitre sera présent dans cette zone.

Il appartient à chaque équipe de contrôler l'arrivée du relayeur précédent afin de se préparer dans la zone de passage de relais. Des arbitres vérifieront l'ordre de positionnement des relayeurs et le bon passage de relais.

INSCRIPTION

Le prix total de l'inscription reste inchangé quel que soit le nombre de relayeur, soit 60€. Le relayeur réalisant deux fois le parcours pourra retourner ponctuellement et rapidement dans le parc à vélo afin de changer et récupérer des affaires de course. Celui-ci devra utiliser le dossard et la puce correspondants à la position dans le relais.

Prix inscription	Relais 4 x XXS
*Tarifs frais d'inscription non compris	
Équipes (2 à 4 coéquipiers)	60€

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 13 Juin 2024 exclusivement par internet, par l'intermédiaire de notre prestataire Eventicom avec paiement en ligne sécurisé.

Désormais, les pass-compétitions pour les athlètes non licenciés s'achètent et se créent au moment de l'inscription en ligne. **Sans celui-ci, l'inscription ne peut être validé.**

L'organisateur se réserve le droit de clôturer par anticipation les inscriptions, notamment si les quotas indiqués ci-après ont été atteints avant la date butoir initialement fixée. Aucune inscription sous forme papier ne sera acceptée.

L'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée est subordonnée à la présentation d'une licence mentionnée au second alinéa du I de l'article [L. 231-2](#) dans la discipline concernée. À défaut de présentation de cette licence, l'inscription est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Lors de l'inscription en ligne, les concurrents individuels devront fournir :

- la licence compétition FFTRI en cours de validité pour les licenciés ou remplir un questionnaire médical en ligne pour les non licenciés.

En complément des pièces citées ci-dessus, et au retrait des dossards, les concurrents devront :

- justifier de leur identité,
- régulariser un pass-compétition pour les non licenciés FFTRI,
- régulariser une autorisation parentale pour les mineurs uniquement pour les non licenciés et licenciés loisirs,

L'inscription ne sera effective qu'après vérification du **bon règlement** et des **éléments à télécharger** (Questionnaire médical, licence, justificatif d'identité)

Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport)

Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

CATEGORIE

La course est ouverte à partir de la catégorie benjamin.

Nous rappelons les catégories d'âges pour l'année en cours :

Benjamins(es)	BE	2011/2012
Minimes	MI	2009/2010
Cadets(tes)	CA	2007/2008
Juniors	JU	2005/2006

PARCOURS

Le détail des parcours et le programme horaire sont consultables en annexe et sur le site <https://dignetriathlon.fr/triathlon-des-ferreols/>

DEPART (de la course, 1^{er} relayeur) :

Le départ sera donné à 14h15 pour les 1^{ers} relayeurs de chaque équipe.

Pour les équipes composées de 4 benjamins et de 4 minimes, départ décalé de 5 minutes en amont du départ général de 10h00

NATATION

Tous les relayeurs devront prendre le matériel nécessaire à la natation avant la fermeture de l'aire de transition. Il ne sera pas autorisé à récupérer son matériel après le départ de la course (hors relayeur réalisant deux fois le parcours)

CYCLISME

Il n'y aura pas de ravitaillement sur le parcours.

Le parcours est réalisé sur **route fermée. L'aspiration-abri n'est pas autorisé.**

Il est possible d'utiliser un VTT pour la partie cyclisme. Il est possible d'utiliser un vélo commun pour plusieurs relayeurs, un casque par relayeur est obligatoire.

TEMPS LIMITE

Le temps limite total est fixé à 3h00. Le parc à vélo sera ouvert à partir de cette limite, soit 17h15 ou après le départ du dernier 4^{ème} relayeur sur la partie course à pied.

COURSE A PIED

Un seul ravitaillement sera présent sur le parcours.

CHRONOMETRAGE

Le début de chronométrage commence lors du départ Mass Start du relayeur 1. La fin du chronométrage des premiers relayeurs sera faite sur un tapis dans la zone de passage de relais qui est constituée de deux couloirs parallèles : Un couloir pour l'arrivée course à pied et un couloir pour le départ natation.

Le chronométrage du dernier relayeur et de l'équipe sera fait sous l'arche d'arrivée finale.

ARTICLE 5 : ANNULATION OU AMÉNAGEMENT DE LA COURSE

En cas d'annulation de la course (triathlon pour cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de garder tout ou partie des coûts d'inscriptions pour couvrir les frais déjà engagés par l'organisation.

En cas d'annulation de la natation pour raisons de sécurité, le triathlon pourra être transformé en duathlon. La natation sera alors remplacée par une boucle de course à pied.

ARTICLE 6 : INFRACTIONS ET PÉNALITES

Les infractions et pénalités sont celles prévues dans la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon. Le triathlon se déroulant sur route, les concurrents s'engagent à :

- Respecter scrupuleusement le code de la route, notamment de rouler sur le côté droit de la chaussée
- Respecter les consignes des signaleurs

Complément pour les Courses sur route avec « Aspiration Abri » (Drafting) autorisée.

- Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière eux-ci.
- TOUS TYPES DE PROLONGATEURS SONT INTERDITS.

Procédure d'intervention des arbitres

Les procédures d'intervention des arbitres sont applicables aux concurrents avant, pendant et après l'épreuve. Dès le retrait du dossard jusqu'à la fin de la proclamation des résultats, un concurrent peut être averti, sanctionné, mis hors course.

Seuls les arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon, dûment affectés à l'épreuve et revêtus de la chasuble officielle, peuvent appliquer ces procédures. Leur décision est irrévocable.

Sanction	Raison	Information à l'athlète		Effet
Avertissement Verbal	La faute est sur le point d'être commise	Sifflet + N° Dossard	Motivation de l'avertissement	
Carton Jaune « Stop & Go »	Mise en conformité la faute pouvant être corrigée	Sifflet + N° Dossard + Carton	- Annoncer « Stop », motiver la sanction - remise en conformité de l'athlète - Annoncer Go pour faire repartir l'athlète	
Carton Bleu	Uniquement sur la partie Cycliste pour une faute d'Aspiration-Abrt	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Pénalité »	Zone de pénalité
Carton Rouge Disqualification	- La faute ne peut être corrigée - Transgression évidente - Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Disqualifié », motiver la sanction, récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Carton Rouge Mise Hors Course	- Rattrapé - éliminé - Temps limite - Concurrent isolé (au sas contrôle "contre la montre/équipe")	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Hors course », motiver la sanction (*), récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Disqualification automatique	- 3 Cartons bleus - Absence de dossard à l'arrivée - Non respect du nb de tours - Pénalité non effectuée	Pas d'information		Pas de classement

Zone de pénalité		
Carton bleu	Distances XS et S -> 1 min Distance M -> 2 min Distances L, XL, XXL -> 5 min	La sanction doit être gérée par l'athlète

- Tout abandon doit être signalé au corps arbitral.
- Tout abandon ou élimination doit donner lieu à la restitution immédiate du dossard et de la puce au corps arbitral.
- Les décisions des commissaires et juges (arbitres délégués par la FFTRI et la Ligue Alpes Provence Côte d'Azur) sont sans appel.
- Toute aide extérieure est interdite.
- Les concurrents doivent avoir leurs propres outils et effectuent les réparations eux-mêmes.
- Rouler ou courir torse nu est interdit et le bas du corps doit être convenablement vêtu.
- Tout moyen de communication (radio, téléphone portable, lecteur MP3, baladeur...) est interdit.
- Dans le cadre du label triathlon durable obtenu par l'organisateur, tout athlète confondu d'atteinte à l'environnement (dégradation, déchets abandonnés ...) se verra automatiquement sanctionné par l'organisation.

ARTICLE 7 : MATÉRIELS

Vélo :

- les vélos doivent être placés correctement sur le matériel fourni par l'organisation.
- les autocollants, fournis par l'organisation, doivent être placés sur le vélo de telle manière qu'elles soient parfaitement visibles des deux côtés.
- Les concurrents sont responsables de la conformité de leur équipement au départ de la course au regard des normes de la FFTRI. Les extrémités du guidon en protubérances doivent être protégées. Le guidon doit avoir des embouts, et les poignées de freins tournées vers l'arrière.

Casque :

- il doit être à coque dure et homologué (sans modification après fabrication)
- il doit être porté avec la jugulaire attachée lorsque le concurrent va avec son vélo dans le parc à vélo, au niveau de la transition dans le parc à vélo et sur tout le parcours vélo.

Dossard :

Les concurrents doivent porter leur dossard à l'avant pendant la partie pédestre et à l'arrière pendant la partie cyclisme.

Un dossard par personne sera fourni par l'organisation.

Les dossards ne doivent ni être pliés, ni coupés, ni cachés. Tout concurrent sans dossard à l'arrivée ne pourra être classé. Le N° des dossards est reporté sur l'autocollant qui sera posé sur le vélo (fourni par l'organisation) et inscrit au feutre indélébile sur le concurrent à son entrée dans le parc à vélo.

Pour toutes les courses, les concurrents devront venir avec leurs propres bonnets pour la partie natation. Aucun bonnet ne sera fourni lors du retrait du dossard.

ARTICLE 8 : CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Un classement général de chaque course sera établi par la société de chronométrage, il sera ensuite décliné des classements par catégories d'âges et de sexe afin d'établir les podiums et récompenses comme indiqués ci-dessous :

TRIATHLON DIVISION 3

- 1er, 2nd et 3ème équipe club homme et femme au scratch

TRIATHLON RELAIS 4 x XXS

- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme benjamin
- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme cadet
- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme minime
- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme junior
- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme sénior
- 1^{ère} équipe mixte, femme et homme master

Tout concurrent récompensé pour sa performance au titre d'un classement prévu par l'organisation est tenu de se présenter à la cérémonie de remise des prix.

En cas d'absence aucune récompense ne pourra être réclamée.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉS ET ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs, ainsi que pour les dommages matériels (dont les vols et les détériorations). L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes ayant fait une fausse déclaration. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Chaque concurrent participe à la compétition sous sa propre responsabilité.

LE DIGNE-LES-BAINS TRIATHLON, club organisateur du TRIATHLON DES FERRÉOLS vous souhaite une bonne course



ANNEXES



PROGRAMME TRIATHLON DES FERREOLS

MANCHE DU CIRCUIT RÉGIONAL DE 3^{ème} DIVISION DE TRIATHLON DIMANCHE 16 JUIN 2024

COURSE D3 (*avec drafting*)

Hommes

Retrait des Dossards : De 8h30 à 09h00

Ouverture aire de transition : De 09h05 à 09h50

Briefing : 10h00 dans la zone de départ

Départ course D3 rolling start : **10h10**

Ouverture aire de transition – retrait : à partir du retour au parc du dernier concurrent à vélo

Femmes

Retrait des Dossards : De 8h30 à 09h00

Ouverture aire de transition : De 09h05 à 09h50

Briefing : 10h00 dans la zone de départ

Départ course D3 rolling start : **estimé 10h45 (5min après la dernière équipe homme)**

Ouverture aire de transition – retrait : à partir du retour au parc du dernier concurrent à vélo

→ Protocole remise des prix pour D3 femmes et hommes : 12h45 ←

RELAIS 4 x XXS (*sans drafting*)

Retrait des Dossards : De 12h45 à 13h45

Ouverture aire de transition Course OPEN : De 12h50 à 14h00

Briefing : 14h05 dans la zone de départ

Départ course Open : **14h15**

Remise des prix : 17h30